

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_01

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Affaire présentant un intérêt commun

OBJET :

Approbation du Compte Administratif 2024

Nombre de membres : - en exercice : 40,
- présents : 22,
- votants : 22.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelyne MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET			X		
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER		X			
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			
<i>La Roche-sur-Yon Agglomération</i>					
M. David AUBERT			X		
M. Jacky GODARD			X		

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :**Approbation du Compte Administratif 2024**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Mme Isabelle DURANTEAU, 2^e Vice-Présidente, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Hervé BESSONNET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICITS	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICITS	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICITS	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		504 061,31 €		296 708,47 €		800 769,78 €
Opérations de l'exercice	1 264 178,23 €	1 377 372,95 €	550 767,11 €	541 254,87 €	1 814 945,34 €	1 918 627,82 €
TOTAUX	1 264 178,23 €	1 881 434,26 €	550 767,11 €	837 963,34 €	1 814 945,34 €	2 719 397,60 €
Résultats de clôture		617 256,03 €		287 196,23 €		904 452,26 €
Restes à réaliser			371 795,14 €	227 868,78 €	371 795,14 €	227 868,78 €
TOTAUX CUMULÉS	1 264 178,23 €	1 881 434,26 €	922 562,25 €	1 065 832,12 €	2 186 740,48 €	2 947 266,38 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		617 256,03 €		143 269,87 €		760 525,90 €

2°) constate, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

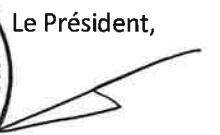
4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Jean BROSSARD



Le Président,

Hervé BESSONNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_02

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Affaire présentant un intérêt commun

OBJET :

Approbation du Compte de gestion 2024

Nombre de membres : - en exercice : 40,
- présents : 23,
- votants : 23.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelyne MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET	X				
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER		X			
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			
<i>La Roche-sur-Yon Agglomération</i>					
M. David AUBERT			X		
M. Jacky GODARD			X		

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :

Approbation du Compte de gestion 2024

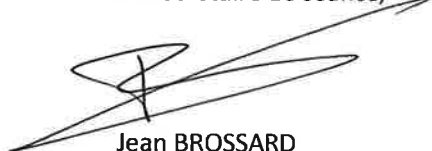
Monsieur le Président informe le Comité Syndical que l'approbation du compte administratif de l'exercice 2024 n'est possible que si la collectivité dispose du compte de gestion du Trésorier.

Il soumet à l'examen du Comité Syndical l'approbation du compte de gestion du Receveur syndical de l'exercice 2024, conformément à l'article L. 2121.31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté pour l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

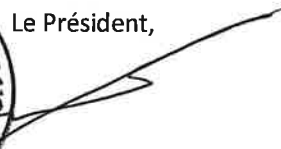
Le secrétaire de séance,



Jean BROSSARD



Le Président,



Hervé BESSONNET



Syndicat Mixte des Marais
de la Vie, du Lipéron et du Jaunay

Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le 27 MARS 2025

SLOW

ID : 085-258501923-20250314-CS_20250314_04-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_03

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Affaire présentant un intérêt commun

OBJET :

Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Nombre de membres : - en exercice : 40,
- présents : 23,
- votants : 23.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelynne MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET	X				
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER		X			
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			
<i>La Roche-sur-Yon Agglomération</i>					
M. David AUBERT			X		
M. Jacky GODARD			X		

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :**Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2024**

Monsieur le Président, après avoir présenté et fait approuver le compte administratif de l'exercice 2024, soumet à l'examen du Comité Syndical l'affectation du résultat de fonctionnement.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 telle que présentée ci-après :

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice (excédent)</u>	113 194,72 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif (excédent)	504 061,31 €
C. Résultat à affecter	617 256,03 €
= A. + B. (hors restes à réaliser)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	287 196,23 €
R 001 (excédent)	
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	- 143 926,36 €
Besoin de financement	
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00 €
AFFECTATION = C. = G. + H.	617 256,03 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	199,00 €
G. = au minimum couverture du besoin de financement F.	
2) H. Report en fonctionnement R 002	617 057,03 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, telle que présentée par Monsieur le Président.

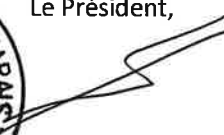
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,


Jean BROSSARD



Le Président,


Hervé BESSONNET



Syndicat Mixte des Marais
de la Vie, du Lipéron et du Jaunay

Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le 27 MARS 2025

SLOW

ID : 085-258501923-20250314-CS_20250314_04-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_04

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Affaire présentant un intérêt commun

OBJET :

Approbation du Budget Primitif 2025

Annexe : Présentation brève et synthétique - Budget Primitif 2025 et Compte Administratif 2024

Nombre de membres : - en exercice : 40,
- présents : 23,
- votants : 23.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelyne MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET	X				
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER		X			
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			
<i>La Roche-sur-Yon Agglomération</i>					
M. David AUBERT			X		
M. Jacky GODARD			X		

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :

Approbation du Budget Primitif 2025

Annexe : Présentation brève et synthétique - Budget Primitif 2025 et Compte Administratif 2024

Monsieur le Président, après avoir présenté et fait approuver le compte administratif de l'exercice 2024, ainsi que l'affectation du résultat correspondante, soumet à l'examen du Comité Syndical le Budget Primitif de l'exercice 2025.

Il fait part ensuite que le Budget Primitif de l'exercice 2025 fait l'objet d'une présentation brève et synthétique conformément à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président indique ensuite au Comité Syndical que ledit budget a été établi conformément aux orientations budgétaires 2025, votées lors de la séance du Comité Syndical du 6 décembre 2024.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que le taux d'inflation pour l'année 2024 étant de 2,0 % (donnée INSEE), les contributions budgétaires inscrites au Budget Primitif 2025 s'élèvent à 700 133 €, réparties comme suit :

- mission « Entretien et restauration des marais et des cours d'eau » : 542 809 €,
- mission « Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants » : 68 662 €,
- mission « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay » : 88 662 €.

Il rappelle que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le Comité Syndical à déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Budget Primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes dans chaque section, soit :

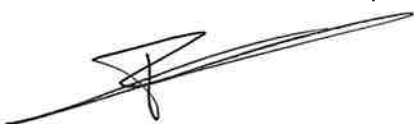
- pour la section de fonctionnement : 2 854 859,29 € ;
- pour la section d'investissement : 1 089 765,93 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- fixe les contributions budgétaires 2025 à hauteur de :
 - o mission « Entretien et restauration des marais et des cours d'eau » : 542 809 €,
 - o mission « Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants » : 68 662 €,
 - o mission « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay » : 88 662 € ;
- approuve le Budget Primitif de l'exercice 2025 tel que présenté par Monsieur le Président ;
- autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

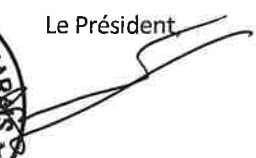
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,


Jean BROSSARD



Le Président


Hervé BESSONNET



Syndicat Mixte des Marais
de la Vie, du Lipéron et du Jaunay

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 27 MARS 2025

ID : 085-258501923-20250314-CS_20250314_05-DE

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_05

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Affaire présentant un intérêt commun

OBJET :

Transformation juridique de l'association « Géo Vendée » en Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Nombre de membres : - en exercice : 40,
- présents : 23,
- votants : 23.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelyne MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET	X				
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER			X		
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			
<i>La Roche-sur-Yon Agglomération</i>					
M. David AUBERT			X		
M. Jacky GODARD			X		

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :

Transformation juridique de l'association « Géo Vendée » en Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Par délibération en date du 21 mars 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a décidé d'adhérer à l'association GéoVendée en tant que membre actif.

Cette association a été créée en 2006 par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de Vendée (AMPCV), le SYDEV et Vendée Eau, pour promouvoir l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les collectivités.

La maîtrise des nouvelles technologies informatiques a permis à Géo Vendée de produire deux nouveaux référentiels (support commun à l'usage de tous les partenaires) :

- Le Plan Commun de la Rue (PCRS) qui se termine en 2025 ;
- En continuité du PCRS, le Jumeau Numérique qui se terminera en 2026 dont la 1^{ère} application est le cadastre solaire.

La gestion de ces référentiels a mis en évidence :

- Un énorme accroissement du volume de données à traiter ;
- Une nécessité d'adapter les conditions de stockage, de diffusion et de cybersécurité ;
- Le besoin de recrutement de compétences spécialisées.

Ces éléments poussent à faire évoluer le statut juridique associatif de Géo Vendée. Cela permettra également de se doter d'une gouvernance mieux adaptée aux nouveaux défis à relever.

L'association Géo Vendée se transformera en Groupement d'Intérêt Public (GIP Géo Vendée) au 1^{er} juillet 2025 en structurant notamment sa gouvernance autour du Département de la Vendée, des trois syndicats départementaux (SYDEV, Trivalis et Vendée Eau) et de Vendée Numérique.

Quelles seront les missions du GIP Géo Vendée ?

- Assurer la continuité des services actuels de l'association Géo Vendée soit par l'intermédiaire des EPCI ou en direct avec notre structure (formations, ateliers cartographiques, portail géographique...) ;
- Favoriser et exploiter les nouveaux usages qui s'appuient sur le Jumeau Numérique.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance du projet de transformation de l'Association Géo Vendée en GIP et de la convention constitutive dudit GIP, décide :

- de donner pouvoir à Monsieur le Président, aux fins de représenter le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Géo Vendée appelée à se réunir sur la question de la transformation en vue de voter favorablement la transformation de l'Association Géo Vendée en GIP,
- de donner pouvoir à Monsieur le Président aux fins de signer la convention constitutive du GIP,
- de désigner en tant que représentant du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay M. Jean BROSSARD titulaire, et M. Sylvain LIAIGRE suppléant, aux fins de siéger et voter à l'Assemblée Générale du GIP et, s'il est désigné au sein d'un collège administrateur, aux fins de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,



Jean BROSSARD



Le Président,



Hervé BESSONNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_06

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Mission « Entretien et restauration des marais et des cours d'eau »

OBJET :

Convention de gestion du clapet de Dolbeau

Nombre de membres : - en exercice : 38,
- présents : 23,
- votants : 23.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelyne MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET	X				
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER			X		
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :

Convention de gestion du clapet de Dolbeau

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est un établissement public composé de communautés de communes et de communautés d'agglomération. Il est constitué en vue de l'exercice partiel de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay.

Dans ce cadre, il a pour mission, entre autres, l'entretien et la restauration des marais et des cours d'eau avec, en particulier, la création, la restauration et l'entretien des ouvrages hydrauliques.

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a défini, à travers le cadre d'application de ses compétences, les ouvrages hydrauliques d'intérêt général sous sa responsabilité, dont le clapet de Dolbeau sur la Vie.

Le clapet de Dolbeau, propriété du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, a été transféré d'office au Syndicat Mixte via le transfert partiel de la compétence GEMAPI.

Monsieur le Président explique ensuite au Comité Syndical que l'Association syndicale des marais de la Vie est un groupement de propriétaires réunis pour exécuter, au sein de son périmètre et à frais communs, les travaux d'intérêt général définis dans ses statuts.

Dans le cadre de son objet, l'association syndicale a pour mission, entre autres, l'exécution des travaux relatifs à l'entretien et la restauration des ouvrages hydrauliques nécessaires au bon fonctionnement des marais. Elle est la gestionnaire des niveaux d'eau sur son périmètre. Des éclusiers bénévoles sont chargés de manœuvrer les ouvrages.

Monsieur le Président précise que dans ce cadre, les manœuvres du clapet de Dolbeau seraient confiées à l'Association syndicale des marais de la Vie via une convention de gestion.

Par cette convention, le Syndicat Mixte délègue à l'association syndicale de marais la gestion des manœuvres de l'ouvrage, ce qui implique notamment :

- la manœuvre de l'ouvrage hydraulique par un éclusier bénévole de l'association syndicale, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- le porter à connaissance du Syndicat Mixte de toute information nécessaire au bon fonctionnement de l'ouvrage hydraulique ;
- les relations avec les autres usagers (propriétaires riverains, agriculteurs, pêcheurs, canoës...).

Monsieur le Président présente ensuite au Comité Syndical le projet de la convention intégrant :

- les principes généraux de gestion de l'ouvrage hydraulique,
- les conditions pour l'entretien, la maintenance et les travaux sur l'ouvrage hydraulique,
- les responsabilités de chaque partie (assurance...).

Il précise que la convention sera conclue pour une durée de 20 ans. Elle pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties sous préavis de trois mois.

Ni l'association syndicale ni le Syndicat Mixte ne pourront prétendre à une rémunération particulière.

.../...

Vu l'exposé de Monsieur le Président ;

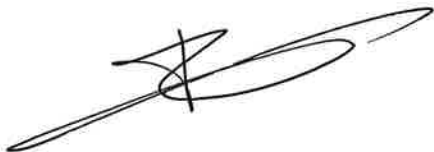
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la convention de gestion du clapet de Dolbeau, à intervenir avec l'Association syndicale des marais de la Vie, telle que présentée par Monsieur le Président ;
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches administratives afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

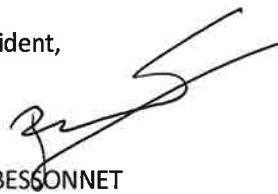
Le secrétaire de séance,

Jean BROSSARD



Le Président,

Hervé BESSONNET





Syndicat Mixte des Marais
de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 27 MARS 2025

ID : 085-258501923-20250314-CS_20250314_07-DE

SLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 mars 2025

Délibération n° CS_20250314_07

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Givrand, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 5 mars 2025.

Mission « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay »

OBJET :

Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le CPIE Logne et Grand-Lieu

Nombre de membres : - en exercice : 40,
- présents : 23,
- votants : 23.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Challans-Gois Communauté</i>					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			X		
<i>Communauté de communes Océan-Marais de Monts</i>					
M. Jean-Michel ROUILLE			X		M. Jean-François CHOUIN
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>					
M. Bernard GAUVRIT	X				
M. Bernard LECOCQ			X		
Mme Evelyn MORNET			X		
M. Jean TESSIER	X				

.../...

SLOW

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
<i>Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération</i>					
Mme Christine BERNARD			X		M. Sylvain LIAIGRE M. Alain THUE M. Patrick TRICHET
M. Hervé BESSONNET	X				
Mme Aline BRIANCEAU			X		
M. Jean BROSSARD	X				
M. Franck BUCHOU			X		
Mme Evelyne CHAUVEL		X			
M. Jean CROCHET	X				
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU	X				
M. Mickaël GUERINEAU			X		
M. Claude GUIBERT	X				
M. Patrice GUILBAUD			X		
M. Sébastien GUILBAUD			X		
M. Vincent PIPAUD			X		
M. Philippe POUCKET	X				
M. Lucien PRINCE	X				
M. Francis ROBIN			X		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>					
M. Guy AIRIAU	X				M. Mickaël PERAUDEAU
M. Jean-Philippe BODIN	X				
M. Stéphane BUFFETAUT			X		
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. André CLAUTOUR	X				
M. Philippe CLAUTOUR			X		
M. Valentin DABRETEAU			X		
M. Mickaël FOURNIER			X		
M. Jérôme GIRARDEAU	X				
M. Fabrice GUILLET	X				
M. Bernard METAIREAU		X			
M. Xavier PROUTEAU		X			
M. Jean ROUTHIAU		X			
<i>La Roche-sur-Yon Agglomération</i>					
M. David AUBERT			X		
M. Jacky GODARD			X		

Secrétaire de séance : M. Jean BROSSARD

OBJET :

Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le CPIE Logne et Grand-Lieu

Monsieur le Président explique au Comité Syndical que dans le cadre de sa mission relative au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, des actions de sensibilisation aux enjeux de la gestion de l'eau sont menées auprès de différents publics (élus, membres de CLE et responsables locaux, riverains, grand public, etc.).

Pour mener à bien ces projets, Monsieur le Président rappelle qu'un partenariat a été construit avec le CPIE Logne et Grand-Lieu depuis 2020. Le CPIE Logne et Grand-Lieu est une association reconnue d'intérêt général à but non lucratif, œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement, sur un territoire d'intervention couvrant le Pays de Retz en Loire-Atlantique et le Nord-Vendée.

Compte tenu des objectifs communs poursuivis par les deux structures et du savoir-faire du CPIE, il est proposé de poursuivre ce partenariat sous la forme d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour la période 2025-2027.

Monsieur le Président expose ensuite au Comité Syndical les projets intégrés dans cette convention pour la période 2025-2027 :

- la formation des élus et membres de la Commission Locale de l'Eau,
- la préparation des marches pour l'eau,
- la déclinaison de l'opération nationale « Bienvenue dans mon jardin au naturel » sur le bassin versant Vie Jaunay.

Il précise que le cadre qui s'applique à cette convention correspond à une subvention dont les conditions d'octroi sont les suivantes :

- la subvention n'est acquise que sous réserve du respect des deux conditions cumulatives suivantes :
 - mise en œuvre effective des projets cités ci-dessus,
 - transmission des justificatifs financiers et de bilans ;
- le Syndicat Mixte prend en charge le coût total éligible dans la limite de 28 086 € TTC pour la durée de la convention. En cas de réalisation inférieure au prévisionnel, la subvention est proratisée. En cas de réalisation supérieure, la subvention est plafonnée au montant attribué, sauf signature d'un avenant validé des deux parties.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le CPIE Logne et Grand-Lieu pour la période 2025-2027 ;
- autorise Monsieur le Président à verser la subvention annuellement pour la réalisation des projets mentionnés dans la convention, dans la limite d'un maximum total de 28 086 € TTC sur la période 2025-2027 ;
- autorise Monsieur le Président à signer ladite convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le CPIE Logne et Grand-Lieu pour les années 2025-2027, ainsi que tout document administratif y afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,


Jean BROSSARD



Le Président,


Hervé BESSONNET